***I* LE MARCHE > Les grandes tendances**

La recherche du bien-être est une préoccupation générale. Conscients de l’importance qu’elle revêt dans leur vie professionnelle, sociale, familiale ou personnelle, les Français font de plus en plus d’efforts pour se maintenir en bonne santé et être en forme. L’hygiène, la diététique, la prévention, le sport, le recours aux médecins et aux médicaments tiennent une place croissante dans leur vie. La maladie est de moins en moins bien acceptée, de même que la douleur physique ; la lutte contre le vieillissement se généralise, favorisée par les promesses scienti ques.

Quelques signes de ce mouvement de fond :

* Pour vaincre le stress, les Français utilisent des moyens de plus en plus diversifiés : pratique sportive, courtes escapades de week-end – parfois dans un monastère – consultation de “psys”, stages de thérapie comportementale, et bien sûr, relaxation et massages (à domicile ou en entreprise). La relaxation et les massages s’inscrivent dans la déferlante actuelle des marchés anti-stress.
* La médecine traditionnelle fait également son entrée dans les entreprises. “Améliorer la santé et le bien- être au travail” est une préoccupation générale.” De très nombreuses grandes entreprises proposent à leur personnel des techniques corps-esprit de MTC (médecine traditionnelle chinoise) visant à améliorer le bien-être au travail. Leur ef cacité en médecine dite occupationnelle est prouvée.” Professeur Alain Baumelou, le 5 mai 2014.  Exemples : le massage assis (ou massage AMMA) sur le lieu de travail est devenu un concept à la mode. De même, les premiers lieux de détente pour les salariés sont apparus en France, pour leur permettre de faire de courtes pauses ou siestes sur leur lieu de travail. En n, à l’heure des suicides au sein de certains grands groupes, le stress au travail retient davantage l’attention des pouvoirs publics.
* Cette tendance est également manifeste à l’hôpital où de nombreux moyens, offerts par les médecines douces, sont employés soit pour soigner des pathologies chroniques, soit pour éviter les effets secondaires de certains médicaments ou traitements, en complément du traitement classique. C’est une évolution vers la “médecine intégrée” souhaitée par l’OMS pour intégrer, au service des malades, les thérapeutiques conventionnelles et traditionnelles sans les opposer.  “Tous les “temples” hospitalo-universitaires européens et américains de notre médecine conventionnelle ont créé des unités de médecine intégrative et des chaires de médecines complémentaires. Ils y rédigent déjà des algorithmes de prise en charge où gurent ces médecines.” Professeur Alain Baumelou, le 5 mai, 2014.  Exemple : l’AP-HP (Assistance publique des hôpitaux de Paris) a mis en place des programmes reposant sur la médecine chinoise :

www.medecinechinoise.aphp.fr

• Témoin aussi de la bonne santé du secteur, l’essor des stations thermales ou des centres de thalassothérapie qui accueillent chaque année environ 1 million de curistes générant un chiffre d’affaires global de 900 millions d’euros par an (source France Inter, janvier 2013). Plus généralement, on observe la percée des bienfaits prodigués par les eaux dans de nombreuses structures : centres de beauté et temples de l’art de vivre (les “spas” urbains ou provinciaux : il se vend entre 1500 et 3000 unités par an de spas, les pisciniers assurant trois quarts des ventes). Pour en savoir plus :

www.atout-france.fr/remise-forme

* La redécouverte du corps (comme outil et vitrine) de soi car le culte du corps n’est pas seulement destiné à améliorer l’image que l’on donne de soi, mais aussi à participer au bien-être de son propriétaire. Elle s’accompagne alors d’une recherche de l’équilibre et de l’épanouissement personnel. Au-delà, c’est la recherche de l’harmonie entre le corps et l’esprit dont il s’agit, avec toutes les techniques possibles sur ce sujet ! D’ailleurs, les progrès de l’imagerie cérébrale et de l’informatique montrent que l’esprit in uence bien la matière et le corps, et que la pratique de la méditation ou la force de la pensée agissent sur différentes parties de l’être humain.
* L’essor des produits bio et des produits naturels ainsi que l’essor des courants diététiques et le succès des nutritionnistes sont réels.
* L’ouverture au monde du bien-être des catégories socio-professionnelles plus modestes grâce à la diffusion des coffrets cadeaux ainsi que le développement exponentiel de la vente en ligne a considérablement in uencé le marché du bien-être depuis quelques années.
* Sur des secteurs plus traditionnels, on s’adapte aussi au marché de l’anti-stress :

-  Les clubs de gymnastique, en plus de la musculation, proposent les services de kinésithérapeutes, de podologues et de coiffeurs (cf. dossier APCE sur les centres de remise en forme). Plusieurs méthodes de gymnastique douce sont pratiquées en France.

-  Les centres de beauté “tendance” offrent une palette de soins et de services comme la balnéothérapie, la thalassothérapie, la vinothérapie et l’aromathérapie dans une atmosphère souvent orientale.

-  *Source : L’Expansion,* “La nouvelle économie du corps”. Ils proposent aussi le coaching d’image et le relooking pour se sentir mieux dans sa peau (voir le dossier APCE sur le sujet).  **> Les créneaux porteurs : un point sur la conjoncture**La presse présente régulièrement des nouveautés ou des conseils en matière de médecine douce. Parmi les  derniers sujets traités, on trouve :

-  Les cures “détox” ou de jeûne. Le réseau of ciel “Jeûne et randonnée” compte aujourd’hui près de 50 centres en France, pour 17 en 2010  *(Sources : Le Monde, La Vie, Tourmag, 2014 et Slate, 18 avril 2015).*

-  La gestion du stress avec une dimension mentale. On assiste à une explosion du yoga, de la ré exologie, du shiatsu, de la méditation (source : dossier Grand Angle de l’INSERM sur les médecines alternatives, juin 2014).

-  L’essor des thérapies complémentaires telles que l’hypnose, l’acupuncture, l’ostéopathie ou la chiropraxie. Certaines disciplines font désormais l’objet d’un diplôme universitaire : hypnose médicale à Paris VI, méditation et neurosciences à Strasbourg (depuis 2013).

-  Le confort des femmes enceintes : massages (Journal des femmes, avril 2015), bains d’algues, chiropraxie (Figaro Madame, avril 2015).

* + 1. -  Les troubles du sommeil des seniors (salon des seniors, avril 2015).  **2**

-  La fasciathérapie : technique récente utilisée pour soulager les tensions internes du corps par des massages (points de pression) sur les membranes entourant tous les organes du corps (les fascias) (source : dossier Grand Angle de l’INSERM sur les médecines alternatives, juin 2014).

-  La mésothérapie, à visée thérapeutique ou non. C’est une technique d’injection locale utilisée aussi à des ns esthétiques pour traiter la cellulite, l’alopécie, le vieillissement cutané, etc. (source : dossier Grand Angle de l’INSERM sur les médecines alternatives, juin 2014).

-  Et toujours la thalassothérapie et le thermalisme dont 5 centres se sont spécialisés en France dans le thermalisme psychiatrique pour les personnes souffrant de TAG (trouble anxieux généralisé), représentant 4 à 6 % de la population. Chaque année, environ 10 000 curistes réalisent une cure thermale pour des problèmes psychosomatiques (source : dossier Grand Angle de l’INSERM sur les médecines alternatives, juin 2014).

-  L’auriculothérapie considère que l’oreille est un miroir des organes. La méthode consiste à stimuler des zones précises par différents moyens : aiguilles, aimants, doigts, laser, etc. pour soulager des troubles anxio-dépressifs, fonctionnels, des douleurs, des addictions. Actuellement, cette discipline est pratiquée par 40 praticiens répartis sur 30 sites de consultation. Pour l’instant, le diplôme interuniversitaire “auriculothérapie” n’est pas reconnu par l’Ordre des médecins (source : dossier Grand Angle de l’INSERM sur les médecines alternatives, juin 2014).  **> Les pouvoirs publics**

* Depuis le lancement de la première “Stratégie de l’OMS pour la médecine traditionnelle pour 2002- 2005”, l’OMS favorise l’intégration des médecines non conventionnelles dans les systèmes de santé publique internationaux. Le nouveau rapport de l’OMS sur sa “Stratégie pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023” montre qu’un très grand nombre de pays appliquent la complémentarité MT/MC (médecine traditionnelle/médecine complémentaire) et que la demande de médecine traditionnelle est forte, surtout en raison de l’accroissement des maladies chroniques.
* En France, la situation est contrastée : un cadre juridique a été accordé aux ostéopathes et aux chiropracteurs. Mais d’un autre côté, le déremboursement partiel de l’homéopathie et la situation très controversée des masseurs qui ne sont pas des “kinés”, ne favorise pas la reconnaissance des médecines douces, malgré leur intérêt pour le grand public. Dans de nombreuses disciplines, il y a un décalage entre la demande des particuliers, des praticiens et l’absence de formations reconnues par l’État pour exercer légalement.
* Par ailleurs, le Sénat met en garde contre les risques de dérives dans son rapport sur les dérives sectaires. Il avance le chiffre de 11 000 “médecins à exercice particulier” (médecins pratiquant une spécialité non sanctionnée par des diplômes of ciels) en 2012. *Source : http://www.senat.fr/rap/r12-480-1/r12-480-11.pdf,* page 97.  **> Les entreprises**  Il existe environ 400 activités se rapportant aux soins pratiqués dans le domaine du bien-être, pour certaines sans code d’activité APE spéci que et parfois même sans reconnaissance of cielle. Toute statistique est donc dif cile à obtenir ! Voici cependant les quelques informations que nous avons pu recueillir :

L’Irdes, dans son rapport annuel sur le comportement de la population face aux dépenses de soins,

met également en avant le recours aux pratiques de soins parallèles :

www.irdes.fr

La quali cation des praticiens des MT/MC est variable. Il peut s’agir de médecins allopathes (médecine conventionnelle) ou d’autres professionnels de la santé *(source : Stratégie de l’OMS pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023).*

Le salon Rééduca qui se déroule à Paris en octobre s’adresse prioritairement aux masseurs- kinésithérapeutes, mais intéresse les praticiens qui utilisent les techniques du toucher comme les

ostéopathes et les chiropracteurs :

**Parmi les spécialités à nalité médicale :**

www.salonreeduca.com

*-  Homéopathie :* plus d’un tiers des Français a recours à l’homéopathie. L’exercice de cette spécialité est reconnu par le Conseil de l’Ordre des médecins. Elle est pratiquée par des médecins généralistes à orientation homéopathique (Syndicat national des médecins homéopathes français, 79, rue de Tocqueville, 75 017 Paris – 01 44 29 01 31).

*-  Acupuncture :* seuls les docteurs en médecine, les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes peuvent pratiquer l’acupuncture. Utilisée pour lutter contre la douleur, elle est pratiquée à l’hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris) depuis 2011 et d’autres hôpitaux ont suivi depuis.  Un partenariat avec le ministère de la santé chinois a été mis en place par l’AP-HP en 2012 (Association française d’acupuncture, 9 rue de l’Église, 75 015 Paris – 04 42 52 59 07 (secrétariat)).

*-  Chiropraxie et ostéopathie :* ces spécialités sont souvent pratiquées par des médecins, mais elles peuvent l’être aussi par des non-médecins à condition qu’ils aient suivi une formation reconnue par les pouvoirs publics. Un nouveau cadre règlementaire pour la formation à l’ostéopathie a été mis en place en 2014 ; une liste des établissements agréés sera publiée au Journal Of ciel en juin 2015. En avril 2015, 22 318 praticiens sont autorisés à porter le titre d’ostéopathe et 700 chiropracteurs exercent actuellement en France. (source : Le registre des ostéopathes de France, 8 rue Thalès, 33 692 Mérignac).  **Parmi les spécialités à nalité “bien-être” :**

*-  Naturopathie :* le naturopathe est un “éducateur de santé” qui défend le capital santé de chacun à travers la gestion du stress, les conseils alimentaires et des activités physiques. Son action est complémentaire de la médecine conventionnelle. Ils sont environ 1500 à pratiquer en France après avoir suivi une formation universitaire (DU de naturopathie) *(source : Association professionnelle française des naturopathes : OMNES).*

* + *-  Sophrologie :* cette discipline propose d’“atteindre un état modi é de conscience dans lequel la personne va pouvoir stimuler différentes capacités et ressources qu’elle ne soupçonne pas ou qu’elle exploite peu” *(source : Fédération française de sophrologie).* Plus de 3800 professionnels adhèrent à la Chambre syndicale de la sophrologie. Aucun diplôme n’est exigé pour s’installer, car le métier n’est pas règlementé, mais une formation est fortement conseillée.
* *-  Massothérapie (massages) :* il en existe de nombreuses formes, mais selon les types de massages effectués, certains sont exclusivement du ressort du kinésithérapeute. C’est une activité en pleine expansion, notamment le massage de détente ou massages bien-être. Ils peuvent être pratiqués en maisons de retraite, hôpitaux et récemment en entreprise (source : Fédération française de massages bien-être, 4 place Louis Armand, Tour de l’Horloge, 75 012 Paris – 01 72 76 26 56).
* *-  Yoga :* en décembre 2014, l’Assemblée générale des Nations unies adoptait le 21 juin comme “journée internationale du yoga” sur proposition du Premier ministre indien. L’engouement pour le yoga reste fort : plus d’un million d’adeptes en France ! Fédération française de Hatha Yoga, 7, rue Plaisance, 75014 Paris.
* *-  Tai chi chuan et Qi Gong :* de plus en plus d’adeptes pour ces deux disciplines ! La Fédération française de Taï-chi-chuan compte 600 associations dans toute la France.  **Remarque**  Sur le marché du bien-être, il n’y a pas que des praticiens des médecines douces, on y trouve aussi des commerçants :
* -  distribution de coffrets cadeaux,
* -  combinaison de services et de boutique (la boutique du Feng-shui),
* -  promotion du bien-être chez les salariés,
* -  organisation d’événements ou de voyages autour du thème “bien-être” (voyages “détox”, cures de  “jeûne”, etc.). Le bien-être se décline de nombreuses façons !  **> Quelques codes APE de la NAF**

• 86.90E : • 86.90F :

• 93.13Z : • 96.04Z :

activités des professionnels de la rééducation : ostéopathie, kinésithérapie, chiropraxie, massages thérapeutiques et traitement médicaux. activités de santé humaine non classées ailleurs : acupuncture, homéopathie, psychothérapies, sophrologie.

clubs et centres de santé, culture physique et musculation. entretien corporel : activités fournies par les bains turcs, les saunas et les bains de vapeur, les solariums, les stations thermales, les instituts d’amaigrissement et d’amincissement, les instituts de massage, etc.

Pour retrouver les codes :

www.insee.fr

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Chiffres clés des codes 86.90E, 86.90F, 96.04Z, 93.13Z en 2014 | | | |
| Code APE | Nombre d’entreprises | CA HT | Personnes occupées |
| 86.90E | 84 698 | 5 631 M€ | 2 684 |
| 86.90F | 32 840 | 939 M€ | 952 |
| 93.13Z | 1 664 | 243 M€ | 2 831 |
| 96.04Z | 13 388 | 972 M€ | 9 216 |

*Source : Insee Esane 2012 communiquée en 2014.*

***I* CLIENTÈLE > Particuliers**

Pour l’OMS, la taille du marché des MT/MC serait substantielle en raison d’une forte demande. Les consultations chez les praticiens de médecine complémentaire af chent une augmentation importante (+ 30 % en Australie par exemple entre 1995 et 2005).

Les dépenses de santé représentent 12 % du PIB en France en 2014 contre 8,4 % en 1990 *(source : Alternatives économiques, avril 2015).* Il semblerait par ailleurs que les Français soient les plus gros consommateurs au monde de médicaments dont les effets indésirables provoquent 150 000 hospitalisations par an.

**Le rapport des Français à leur corps et au bien-être**

Un sondage IFOP de novembre 2007, dont les résultats sont toujours d’actualité, montre que plus d’un Français sur trois, dont une majorité de femmes, ont eu (ou ont) recours aux médecines naturelles dans les disciplines suivantes : homéopathie, ostéopathie, phytothérapie, acupuncture, thalassothérapie.

Les principaux consommateurs de médecines douces sont les cadres supérieurs et les professions libérales des régions nord-ouest et sud-est, Méditerranée. Leur motivation principale est la réduction de la prise de médicaments et le retour au “naturel”.

De même, 61 % des Français considèrent que la pression exercée sur les salariés s’est accrue en 20 ans d’après un sondage IPSOS/LINK UP (Baromètre du bien-être durable, 2013).

Plusieurs études américaines montrent que les patients atteints de certaines affections chroniques (cancer, allergies, diabète, sclérose en plaques, etc.) recourent plus souvent à la médecine traditionnelle. En France, ce sont plutôt les troubles musculo-squelettiques qui motivent le recours aux médecines douces.

La plupart des usagers désirent pallier la carence de prise en charge globale (physique, psychologique, voire spirituelle) et de temps d’écoute des soignants pour maximiser leurs chances de rétablissement. Leur objectif est de trouver, dans les médecines traditionnelles, un complément à leur traitement conventionnel *(source : Centre d’analyse stratégique, octobre 2012).*

Une enquête Créatests en novembre 2014 con rme l’intérêt des médecines douces auprès des Français : près de la moitié des personnes interrogées (47 %) y ont recours 2 à 3 fois par an. Ceux qui n’utilisent pas les médecines alternatives le font en majorité parce qu’ils manquent d’informations sur les méthodes employées ou parce qu’ils n’ont pas de problèmes de santé. Un tiers des personnes trouve également que le prix est élevé et les dépenses ne sont pas remboursées pour la plupart (source : Créatests, novembre 2014).

La pratique du massage effectué par des professionnels est en forte progression. Les clients recherchent leurs vertus apaisantes pour effacer le stress auquel ils sont soumis dans leur vie quotidienne.

**> Entreprises**Les entreprises sont confrontées à deux types de risques pour leurs salariés :

* -  Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont la première cause de maladie professionnelle en France (source : ministère du Travail, *http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Troubles-musculo- squelettiques-TMS.html).* Les facteurs de risque sont liés à des facteurs environnementaux, mais aussi à des facteurs psychosociaux.
* -  Viennent ensuite les risques psychosociaux (RPS) et le stress au travail qui ont également une forte incidence sur la santé. Or la moitié des salariés estiment vivre en état de stress au travail. En France, le coût est élevé pour les entreprises : son montant est estimé à 3 ou 4 % du PIB, soit environ 60 milliards d’euros.
* Dans l’enquête auprès des entreprises sur les risques nouveaux et émergents réalisée par l’Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), il apparaît que 8 dirigeants européens sur 10 sont préoccupés par le stress d’origine professionnelle, mais ils ne sont que 30 % à avoir mis en place des procédures permettant de gérer les RPS.  Par ailleurs, le pacte européen pour la santé mentale et le bien-être reconnaît les exigences différentes et les tensions croissantes sur le lieu de travail, et encourage les employeurs à appliquer des mesures volontaires supplémentaires pour promouvoir le bien-être mental.  osha.europa.eu
* Près d’un dirigeant de PME sur 5 (environ 30 000) redoute un décrochage professionnel de ses collaborateurs (source : sondage exclusif de l’Apave en mars 2014)  Pour faire face à ces risques potentiels, certaines entreprises souhaitent instaurer une culture de bien-être et prennent donc des initiatives pour limiter et contrôler le stress de leurs salariés.

En voici quelques-unes :

* le “team building” : créer une émulation de groupe, souder les liens entre collaborateurs par la mise en place d’une ou plusieurs activités dans un contexte extraprofessionnel (source : Le Nouvel Économiste, octobre 2014) ;
* Qi Gong, auto-massages, méthode Feldenkrais (prise de conscience du mouvement) et pratique du son, par exemple, pour la société Art-Polling ;
* opérations dans le cadre d’événements autour du développement durable ;
* séminaire de yoga, de sophrologie ou en relation avec le développement personnel ;
* garderies, crèches mises en place pour faciliter la vie des parents salariés ;
* salles de sport ;
* coaching, etc. ;
* d’autres initiatives : celles du cabinet Psya qui propose des solutions aux entreprises, des programmes “bien-être”, pour la prévention et la gestion des risques psychosociaux *www.psya.fr* ou BeOtop par exemple *www.beotop.fr*;  à Paris, des centres de relaxation s’ouvrentse sont ouverts dans les quartiers d’affaires, comme Kiétud *http://www.thalasso-line.com/brochures/centre-spa-paris-kietud.pdf* à destination des salariés désirant se reposer et décompresser à l’heure du déjeuner.

,

***I* CRéATIONS ET DéFAILLANCES > Les créations**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Codes APE |  | Secteur |  | Nombre d’entreprises en 2014 |  | Créations 2014 |  | Taux de création |
| 86.90E |  | Activités des professionnels de la rééducation, (...) chiropraxie et ostéopathie |  | 91 615 |  | 8 108 |  | 8,8 % |
| 86.90F |  | Activité de santé humaine non classée ailleurs |  | 41 957 |  | 10 949 |  | 26,1 % |
| 93.13B |  | Clubs et centres de santé, culture physique et musculation |  | 1 825 |  | 376 |  | 20,6 % |
| 96.04Z |  | Entretien corporel |  | 13 254 |  | 2 938 |  | 22,2 % |
| Total de l’ensemble des entreprises françaises au 1er janvier 2014 | | |  | 3 947 106 |  | 550 791 |  | 13,9 % |

*Source : Insee*

**Les défaillances**

En raison de la diversité des activités liées à ce marché, souvent pratiquées en profession libérale par des personnes travaillant seules, nous ne disposons pas d’informations chiffrées sur les défaillances.

***I* CHIFFRE D’AFFAIRES** Comme pour les investissements, les prix des consultations ou des séances sont variables selon les

disciplines. Quelques exemples :

* L’*ostéopathe* non médecin prend généralement 50 € dans les petites et moyennes agglomérations et jusqu’à 60 € dans les métropoles comme à Paris par exemple. Le tarif est plus élevé s’il intervient au domicile (75 € environ). Il peut proposer un tarif moins élevé pour les enfants (40 €). Pour les animaux, les tarifs vont de 50 à 100 € (chevaux).
* Le *ré exologue* (massage de la voûte plantaire) prend environ 40 € pour 45 minutes la séance.
* Le *naturopathe* propose un bilan vitalité à 75 € puis des consultations de suivi à 60 € l’heure.
* Une séance de *shiatsu* coûte environ 50 €.
* Une *cure thermale* de 6 jours coûte entre 300 et 450 €.
* Une *cure de jeûne* représente 400 € la semaine en basse saison.  Les recettes annuelles encaissées sont très variables d’une discipline à une autre. Ainsi, un chiropracteur peut avoir une recette annuelle moyenne de 70 000 € alors que celle d’un sophrologue s’élève à 27 000 € environ, soit presque le tiers du précédent. L’écart est donc très large.

***I* PRIX DE REVIENT - MARGE - RéSULTAT** RELAXATION

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les chiffres de l’Unasa 2013 communiqués en 2014 Échantillon de 110 personnes | | | | | |
| Montant net des recettes | Achats/ recettes nettes (en %) | Charges de personnel/ recettes nettes (en %) | Impôts et taxes Amortissement et frais nanciers (en %) | Charges externes/ recettes nettes (en %) | Béné ce/ recettes nettes (en %) |
| 30 669 € | 1,9 | 1,6 | 4,6 + 0,6 +1,9 | 54,2 | 36,9 11 313 € |

*Source l’Unasa, Union Nationale des Associations Agréées 36 rue de Picpus - 75012 Paris -*

www.unasa.org

**4**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Détails des charges externes |  | % des recettes nettes |
| Loyers et charges locatives |  | 11,3 |
| Locations |  | 0,2 |
| Honoraires |  | 2,9 |
| Primes d’assurance |  | 1,3 |
| Autres TFSE, travaux, fournitures et services extérieurs |  | 3,7 |
| Frais de déplacement |  | 9,2 |
| Charges sociales personnelles |  | 16,1 |
| Frais de réception |  | 1,5 |
| Fournitures de bureau |  | 4,2 |
| Autres frais divers de gestion |  | 3,8 |
| Total charges externes |  | 54,2 % |

*Même source Unasa*

CHIROPRACTEUR

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les chiffres de l’Unasa 2013 communiqués en 2014 Échantillon de 161 personnes | | | | | |
| Montant net des recettes | Charges de personnel/ recettes nettes (en %) | Charges sociales personnelles/ recettes nettes (en %) | Frais de déplacement/ recettes nettes (en %) | Total Charges externes/ recettes nettes (en %) | Béné ce/ recettes nettes (en %) |
| 69 168 € | 1,2 | 10,2 | 5,8 | 42,7 | 49,4 34 153 € |

PROFESSEUR DE YOGA

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les chiffres de l’Unasa 2013 communiqués en 2014 Échantillon de 61 personnes | | | | | |
| Montant net des recettes | Charges de personnel/ recettes nettes (en %) | Impôts et taxes (en %) | Frais de déplacement/ recettes nettes (en %) | Total Charges externes/ recettes nettes (en %) | Béné ce/ recettes nettes (en %) |
| 35 015 € | 0 | 4,1 | 8,6 | 57 | 36,2 12 659 € |

SOPHROLOGUE

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les chiffres de l’Unasa 2013 communiqués en 2014 Échantillon de 78 personnes | | | | | |
| Montant net des recettes | Charges de personnel/ recettes nettes (en %) | Impôts et taxes (en %)(en %) | Frais de déplacement/ recettes nettes (en %) | Total Charges externes/ recettes nettes (en %) | Béné ce/ recettes nettes (en %) |
| 27 664 € | 0,4 | 4,3 | 9,2 | 58,9 | 32,7 9 048 € |

***I* CHARGES**

Principales charges (hors charges liées au cabinet) :

* frais de déplacement
* impôts et taxes
* amortissement éventuel du matériel
* cotisations sociales obligatoires (forfaitaires les deux premières années) et complémentaires (facultatives mais recommandées)
* fournitures de bureau, cartes de visite, tracts ou plaquettes, publicité
* téléphone et communications, frais postaux
* honoraires pour la comptabilité
* assurance responsabilité civile.  Comme pour les professions paramédicales, les charges extérieures en vitesse de croisière se situent autour de 40 % du chiffre d’affaires (charges extérieures/recettes nettes).
* ***I* FINANCEMENT - AIDES SPéCIFIQUES**  Il n’y en a pas sur ces créneaux. En revanche, les aides à la création d’entreprise existent, quelle que soit l’activité. Elles varient souvent ! Consultez les organismes consulaires, le site de l’APCE pour une mise à jour

ou le site de l’ISM :

www.aides-entreprises.fr

Signalons que la NEF, société coopérative de nances solidaires, nance des projets respectueux de l’homme et de la terre.

www.lanef.com